



Paris, le 30 janvier 2018

Présentation des chiffres révisés du tourisme en France

Dans le cadre d'une démarche régulière d'amélioration de la qualité statistique, la Banque de France procède à une révision partielle des données de la Balance des Paiements, portant essentiellement sur les chiffres du tourisme. Cette révision change le niveau, mais pas l'évolution, de la contribution du tourisme à l'économie française.

L'année 2018 marque l'aboutissement de travaux approfondis, menés depuis 2015, de révision de chiffres portant sur le tourisme, et plus généralement sur les services de voyages. Des enquêtes plus précises et davantage adaptées aux nouvelles formes de tourisme en France, l'exploitation de données digitales et le rapprochement des chiffres des organismes statistiques officiels étrangers ont fortement modernisé l'outil statistique et permis un chiffrage d'une qualité accrue, permettant de mieux mesurer cette activité.

Les chiffres 2017 de la Balance des Paiements seront publiés le 10 avril 2018, comprenant le montant précis des révisions portant sur le tourisme. Les recettes nettes issues du tourisme international s'en trouveront augmentées d'environ 10 Mds d'euros par an, montant qui est à rapprocher du chiffre des recettes de tourisme de 38 Mds d'euros en 2016.

Ces modifications impacteront directement le solde des transactions courantes. Cela n'aura toutefois quasiment pas d'incidence sur les variations de ce solde d'une année à l'autre.

Les échanges extérieurs étant intégrés dans l'élaboration des comptes nationaux, ces révisions sont également prises en compte par [l'Insee](http://www.insee.fr), qui informe ce même jour de révisions portant sur les chiffres de comptabilité nationale.

La publication de la Balance des Paiements, le 10 avril 2018, intégrera les travaux de révision annuelle, qui permettent d'actualiser les données des trois derniers exercices, et qui tiennent compte des nouvelles informations depuis la dernière publication. Les chiffres des années antérieures intégrant ces révisions (« rétropolation ») seront également publiés.

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00